

Rapport public Parcoursup session 2024

IFPRA - Lycée Schuman-Perret - BTS - Production - Pilotage des procédés - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IFPRA - Lycée Schuman-Perret - BTS - Production - Pilotage des procédés - en apprentissage (20270)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFPRA - Lycée Schuman-Perret - BTS - Production - Pilotage des procédés - en apprentissage (20270)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	80	10

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Fiche avenir	Tous les critères	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats	Bulletins scolaires 1ère et Terminale	Important
Savoir-être	Bilan PFMP	Evaluations professionnelles et remarques quant aux PFMP	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet motivé	Présentation du projet - participation aux Portes ouvertes - rencontres lors de forums...	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel	Animation, association sportive, pratique d'une activité sportive ou culturelle, lecture, hobbies	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux formulés par les candidats ont été examinés conformément aux critères généraux d'examen des vœux définis sur la plate-forme ParcoursSup et des critères annoncés aux candidats, à savoir :

- Les éléments de la fiche avenir ;
- Les résultats scolaires de première et de terminale ;
- La cohérence entre la formation d'origine et le BTS demandé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Dans le cadre du traitement des dossiers de candidatures pour une formation en apprentissage, les dossiers examinés et validés sont transmis aux entreprises en recherche de candidats.

Des entretiens individuels, sur demande, ont été tenus et une liste d'entreprise a été fournie à l'issue de chaque entretien.

Une alternance dating, mettant en lien des entreprises en recherche de candidats et candidats en recherche d'entreprise, a été organisée (sur inscription) pour les candidats ayant fait le vœu sur la plateforme Parcoursup.

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, seule l'entreprise est responsable de son recrutement. Le CFA conseille à la demande.

Signature :

Jean-Denis PEYRET,

Chef d'établissement de l'établissement IFPRA -

Lycée Schuman-Perret